

## CHARTRE D'ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

### SCENA APERTA - « Journée des talents »

La journée des talents ou Scena APerta permet de révéler aux yeux de tous les talents de chacun. Danseuses et danseurs, musiciennes, musiciens, chanteuses et chanteurs ... envahissent la scène de la salle polyvalente pour cette occasion. Moment de convivialité, pur instant de partage entre parents et enfants, les jeunes sont invités à préparer leur participation seul, en duo, ou en groupes.

#### Charte du comportement

Pour que chacun puisse profiter de la journée, il est important de respecter le règlement intérieur mis en place par le centre social. Ce règlement fait référence au projet éducatif du CCAS. Il a pour but de garantir le **bon fonctionnement de groupe, la sécurité de tous et l'épanouissement de chacun.**

**Le participant** / Nom et prénom : .....

**Le responsable légal** / Nom et prénom : .....

En participant à l'évènement organisé par le centre social communal François Marchetti, **je m'engage à :**

#### Respecter la loi

- Ne pas commettre de délit au sein de la structure ou à l'extérieur (vol, vandalisme, etc...)
- Respecter l'interdiction formelle en matière de stupéfiants et d'alcool
- Respecter l'organisation mise en place par l'équipe : horaires, fonctionnement de la journée, planification des passages, ...
- Respecter les règles de sécurité de la journée.
- Respecter l'interdiction de fumer à l'intérieur

#### Respecter les personnes

- Les autres participants (qui comme moi, souhaitent passer une belle journée)
- L'équipe d'encadrement et l'équipe technique (qui œuvrent ensemble au bon déroulement de la journée)
- Les différents partenaires en extérieurs qui interviennent durant la journée des talents.
- Respecter les règles de vie du centre social
- Respecter le règlement intérieur du centre social
- Etre vigilant sur ma posture de participant lors de la journée.
- Participer à la vie collective et être acteur de ma journée (aider, donner un avis constructif...)
- Respecter cette charte du comportement sur tous les réseaux sociaux qui impliquent l'un des membres du groupe (participants et encadrants), pendant et après la journée des talents.
- Respecter le lieu et le matériel mis à disposition.

*Comme stipulé dans le règlement intérieur, en cas de non-respect de charte, une annulation de la participation pourra être envisagée. En cas de renvoi, les familles s'engagent à venir récupérer leur enfant.*

J'ai pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter

Date et signatures :

Participant :

Responsable légal :